



## Résidence Le Trèfle d'Or

*Bienvenue Chez Nous*

## Résidence pour aînés autonomes et en légère perte d'autonomie

25, rue St-Émile, Ste-Brigitte-de-Laval

<http://residenceletrifiedor.com/>

<https://www.facebook.com/ResidenceLeTrefleOr>

(courriel : [laresidencedutrefledor@ccapcable.com](mailto:laresidencedutrefledor@ccapcable.com))

**(418-606-8606)**

*Résidence Certifiée (No. 6175)*

---

**Vous désirez habiter dans un milieu sécuritaire,  
dans une atmosphère familiale,  
près de vos enfants?**

---

### DÉPLIANT D'INFORMATION

Située à Sainte-Brigitte-de-Laval dans un cadre enchanteur, la vocation de la Résidence Le Trèfle d'Or est d'accueillir une clientèle d'aînés de 60 ans et plus autonomes et en légère perte d'autonomie. Elle compte 23 logements de 3 ½ pièces répartis sur deux étages et aménagés pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

La légère perte d'autonomie est définie ici comme étant l'incapacité ou la difficulté à accomplir certaines activités de la vie quotidienne dont l'entretien ménager, la lessive, la préparation de 3 repas par jour, la difficulté à vivre dans un logement ou un bâtiment non adapté ou encore à vivre dans l'isolement (besoin de sécurité).

#### **1- Commodités de base :**

Elle offre plusieurs commodités de base telles que :

- Immeuble à accès contrôlé
- Ascenseur
- Salle de lavage sur chaque étage
- Bibliothèque aménagée pour la lecture, le bricolage, les casse-tête et les jeux de société
- Salle polyvalente pour bricolage et salon de coiffure
- Atelier pour l'artisanat (métier à tisser et machine à coudre)
- Salon communautaire avec piano
- Salle à manger communautaire avec service aux tables
- Terrasse avec tables et balançoires
- Jeu de pétanque
- Jardin communautaire
- Balcon individuel pour chaque logement
- Logements et espaces communs aménagés pour accueillir les personnes à mobilité réduite

#### **2- Services de base relatifs à la sécurité :**

Les services de base offerts avec le loyer sont :

- **Surveillance 24h/24 :**
  - Présence en tout temps d'un ou d'une responsable/surveillance avec formation RCR/Premiers secours et PDSB

- **Système d'appel d'urgence (Tirettes d'appel) :**
  - Appel simultané de 911, surveillant(e) de la résidence, premiers répondants de Sainte-Brigitte-de-Laval et d'ambulanciers
  - Interventions en cascade de ces intervenants

### **3- Services spécifiques relatifs à une légère perte d'autonomie :**

Les services spécifiques sont :

- **Repas :** 2 repas par jour (dîner et souper) servis en salle à manger avec service aux tables et 1 collation
- **Entretien ménager :** 1 fois par semaine
- **Buanderie :** 1 fois par semaine

### **4- Service complémentaire visant à contribuer au maintien de l'autonomie des résidants :**

- **Intervenante en santé à temps partiel :** Visite à domicile hebdomadaire (20 à 30 minutes)
  - Suivi régulier d'état de santé, prélèvements, possibilité de faire des liens avec le médecin ou le pharmacien
  - Soutien moral

### **5- Services d'assistance personnelle aux activités de la vie quotidienne :**

Il est à noter qu'aucun service d'assistance personnelle aux activités de la vie quotidienne (soins d'hygiène, aide à l'alimentation, aide à la mobilisation et aux transferts, distribution de médicaments, services médicaux et soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne (AVQ)) n'est offert à la *Résidence Le Trèfle d'Or*. En fait, le recours à de tels services correspond ici à un degré de perte d'autonomie qui n'est pas pris en charge par la *Résidence Le Trèfle d'Or*.

### **6- Conditions d'accueil de personnes présentant une incapacité et limites quant à la capacité de la Résidence d'héberger des personnes présentant une incapacité**

Tous les logements, de même que toutes les aires communes sont conçus afin de permettre la circulation des personnes à mobilité réduite avec un déambulateur, un fauteuil roulant ou un quadriporteur.

Toutefois, considérant la vocation de la Résidence qui est à l'effet d'accueillir seulement des personnes autonomes et en légère perte d'autonomie, la Résidence n'est pas en mesure d'accepter les personnes présentant une perte d'autonomie plus importante que ce qui est spécifié dans la définition de « légère perte d'autonomie », notamment au regard de troubles cognitifs, ou présentant une incapacité à pourvoir seule à leurs besoins personnels de la vie quotidienne ou à se déplacer seule pour effectuer leurs tâches de la vie quotidienne, notamment pour se rendre à la salle à manger.

### **7- Programmes d'aide financière**

Les locataires peuvent être admissibles à deux types d'aide financière, soit :

#### **7.1 Subvention au loyer**

Les personnes ayant un revenu familial inférieur ou égal à 26 000 \$ peuvent être admissibles à une subvention de la SHQ/Municipalité concernant la partie « loyer » de leur location. En fait, la Résidence dispose de 19 subventions pour ses 23 logements. Depuis 2012, seuls les locataires avec la formule « Tous les services » sont admissibles à la subvention au loyer.

## 7.2 Crédits d'impôt pour maintien à domicile

Les aînés de 70 ans et plus sont admissibles au crédit d'impôt pour maintien à domicile pour la partie « services » de leur location.

Il est à noter que le Conseil d'administration a mandaté son directeur pour prendre en charge, pour les locataires, la gestion des réclamations prévues par les différents programmes gouvernementaux et qu'aucun frais supplémentaire n'est ajouté à cet effet.

### 8- Formules de location offertes et coûts : **Location annuelle**

**Tableau 1** : Deux formules de location annuelle disponibles à la *Résidence Le Trèfle d'Or*

Formule	Description des services	Coût <sup>(1)</sup>	
		1 personne	Couple
Tous les services <b>(Admissible)</b> à une subvention au loyer)	Surveillance 24h/24 + Appel d'urgence Repas+ Entretien ménager + Buanderie	1587 \$ (Coût réel : voir tableau 2)	1963 \$ (Réel : 1746 \$ <sup>(2)</sup> )
Service de base seulement <b>(NON-ADMISSIBLE)</b> à une subvention au loyer)	Surveillance 24h/24 + Appel d'urgence + Soutien aux services	862 \$ (Coût réel : 814 \$ <sup>(2)</sup> )	877 \$ (Réel : 829 \$ <sup>(2)</sup> )
Conseil santé (Intervenante en santé 1 fois/sem.)	Service indépendant qui peut être ajouté à n'importe quel bail	80 \$	80 \$
Stationnement	Service indépendant qui peut être ajouté à n'importe quel bail	30 \$	30 \$/auto

<sup>(1)</sup> : Coûts du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015. Possibilité de prévoir au bail une période d'essai de 3 mois avec résiliation sans préjudice.

<sup>(2)</sup> : Coût calculé en considérant uniquement la réduction de crédit d'impôt pour maintien à domicile

**Tableau 2** : Coûts réels à payer pour différents revenus - En considérant les réductions de subvention au loyer (revenu familial ≤ 26 000\$) et de crédit d'impôt pour maintien à domicile (≥ 70 ans)

Revenu familial (\$/an)	Subvention au loyer (\$/mois)	Crédit d'impôt Maintien à domicile (\$/mois)	Avec tous le services		
			Total réductions (Subv. loyer + crédit d'impôt) (\$/mois)	Coût au bail (Loyer + Services complets) (\$/mois)	Coût réel (Coût bail - subv. loyer - crédit d'impôt) (\$/mois)
> 26 000 \$/an	0 \$	203 \$	203 \$	1 587 \$	1 384 \$
26 000 \$/an	271 \$	168 \$	439 \$		1 148 \$
24 000 \$/an	313 \$	163 \$	476 \$		1 111 \$
22 000 \$/an	354 \$	158 \$	512 \$		1 075 \$
20 000 \$/an	396 \$	153 \$	549 \$		1 038 \$
18 000 \$/an	438 \$	147 \$	585 \$		1 002 \$
16 000 \$/an	479 \$	142 \$	621 \$		966 \$
14 000 \$/an	521 \$	136 \$	657 \$		930 \$
12 000 \$/an	563 \$	131 \$	694 \$		893 \$

## 9- Nouvelle offre de services - Juillet 2014 : Location à temps partiel

La Résidence offre un logement 3 1/2 complètement meublé en location à la journée, fin de semaine, semaine ou au mois avec les services de surveillance 24h/24, appel de garde, 2 ou 3 repas par jour, l'entretien ménager et la buanderie 1 fois/semaine. Les clientèles visées et les types de services et de séjours sont décrits dans le tableau 3. Il est nécessaire de communiquer avec le Directeur général pour discuter de la formule appropriée et du coût afférent.

**Tableau 3 :** Offre de services à temps partiel

Description des services	Type de Séjour	Clientèle visée / Besoin	
<b>1- SERVICES COMPLETS</b>			
Logement 3½ meublé Surveillance 24h/24 Appel d'urgence Repas (2 ou 3/jour) Entretien ménager (1/sem.) Buanderie (1/sem.)	Journée	Convalescence suite à une hospitalisation	Vous sortez de l'hôpital et vous aimeriez reprendre vos forces dans un endroit tranquille, sécuritaire avec surveillance 24h/24 sans besoin de faire vos repas et sans entretenir votre maison ou votre appartement ?
	Fin de sem.	Vacances / Répît	Vous habitez avec un de vos enfants ou avec un autre membre de votre famille et vous aimeriez loger dans un endroit sécuritaire pendant quelques jours quand ces personnes doivent s'absenter de la maison ?
	Semaine		
	Mois	2 ou 3 mois	Essai avant de quitter définitivement votre maison
<b>ATTENTION :</b> À titre de Résidence pour personnes autonomes et en légère perte d'autonomie, nous n'avons aucun service d'assistance personnelle aux activités de la vie quotidienne (soins d'hygiène, aide à l'alimentation, aide à la mobilisation et aux transferts, distribution de médicaments, services médicaux et soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne (AVQ)). Il vous est toutefois possible d'obtenir certains services du CLSC comme si vous étiez à votre maison ou encore d'avoir recours à une ressource externe.			
<b>2- SERVICES PARTIELS</b>			
Logement 3½ meublé Avec repas ou Sans repas	Journée Fin de sem. Semaine Mois	Membres de la famille des résidents	Vous êtes un membre de la famille d'une résidente ou d'un résident de notre Résidence Vous habitez à l'extérieur Vous venez en visite quelques jours à Ste-Brigitte-de-Laval ?

## 10- Activités sociales

Des installations sont prévues pour les activités sociales libres à la *Résidence Le Trèfle d'Or* et des activités y sont aussi organisées par des bénévoles pour les résidents. De plus, la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, de même que plusieurs organismes communautaires, offrent des programmations d'activités auxquelles les résidents ont accès.

## 11- Membres du Conseil d'administration 2013-2014 et Direction de la Résidence Le Trèfle d'Or

Danielle Thomassin, Présidente	Danielle Aubut, Administratrice
Édith Fortin, Vice-présidente	Sarto Duguay, Administrateur
Ginette Bernier, Secrétaire-trésorière	Clémence Thomassin, Administratrice
Pierre Thomassin, Directeur général	
<b>Pour information : 418-606-8606; 418-825-3446; Courriel : laresidencedutrefledor@ccapcable.com</b>	